

Les pompiers de Haute-Corse vont enfin avoir un directeur

Le service d'incendie et de secours n'a plus de chef depuis presque trois années. Une éternité pour les syndicats qui dénoncent une structure en souffrance. Ces derniers attendent avec impatience le nouveau titulaire du poste, dont l'arrivée est prévue dans les prochains mois...



CHRISTIAN BUFFA

Après presque trois ans sans directeur, le Sis (service d'incendie et de secours) du département devrait voir arriver une nouvelle tête. Pierre Pieri, directeur du Sdis de Saône-et-Loire, originaire de Ghisonaccia, devrait arriver dans les prochains mois, une fois réglée la partie administrative.



Guy Armanet, le président du SIS de Haute-Corse annonce la nomination d'un nouveau directeur.

Un soulagement pour les syndicats qui commencent à perdre espoir après plusieurs années de revendications sans résultat sur cette question : « Nous nous félicitons de voir aboutir cette procédure, lance le lieutenant Antoine Andreani, représentant du syndicat d'officiers «Avenir secours» sur le département.

Quand on commence un organisation, on le débute par le haut. Nous demandons cette nomination depuis le départ de Charles Baldassari début 2018. Ce n'est tout de même pas normal d'avoir attendu pendant trois ans l'arrivée d'un nouveau directeur... »

« Nous regrettons ce temps perdu »

Une lenteur dans le calendrier qui a également agacé les autres syndicats. À commencer par le STC : « Nous regrettons ce temps perdu, déplore Lucien Rossini, délégué STC. Cette situation a laissé des traces dans le fonctionnement. Le service est en souffrance et le nouveau directeur va devoir résoudre toutes les problématiques. Il faut refonder le service et favoriser la régionalisation. Une fois les élections professionnelles pas-



Les pompiers de Haute-Corse vont enfin avoir un capitaine à la barre.

OLIVIER SANCHEZ/CRYSTAL PICTURES

sées, le STC sera très actif sur tous ces sujets. » La CGT espère aussi une avancée sur les chantiers majeurs : « Nous avons toujours réclamé cette nomination, appuie Fabrice Riolacci, délégué CGT pompiers. Un projet d'établissement pour deux à trois années à venir va être mis en place. Il faut impérativement que le directeur en soit à l'origine. Il ne doit pas en être spectateur. Quoi qu'il en soit, nous avons besoin d'un capitaine. Le médecin chef est également employé à 60 % de son temps. Et on entend que le directeur adjoint est annoncé pour prendre la direction du Sis de Corse-du-Sud. » Une information que confirme Guy

Armanet, président du Sis, qui se défend de toute lenteur dans les décisions : « Il faut reprendre la genèse de l'histoire. Le Sis 2B a toujours eu la volonté de recruter un directeur. Après le départ de Charles Baldassari, nous avons reçu trois offres dans la foulée. En accord avec le préfet de Haute-Corse, aucune candidature ne faisait l'affaire. Nous avons relancé les offres d'emploi. D'autres candidatures nous sont parvenues. Mais l'ancien directeur du Sis de Corse-du-Sud, Bruno Maestracci a également postulé en parallèle. Son courrier de candidature a disparu entre-temps. Je serais sa nomination d'un bon œil. Nous aurions

aimé l'entendre sur ce sujet. Ces mésaventures nous ont empêchés de fournir le poste. »

Dans l'attente de la régionalisation

Le président précise également que le poste de directeur adjoint sera pourvu en cas de départ du titulaire. Le lieutenant-colonel Jean-Jacques Peraldi devrait prendre la suite de Bruno Maestracci à la tête du Sis de Corse-du-Sud. Avec une moyenne de 17 000 à 18 000 interventions à l'année sur le département, les pompiers retrouvent enfin une hiérarchie claire. Un autre dossier

occupe maintenant les esprits. Celui de la régionalisation du Sis : « La loi NOTRe donne la possibilité de réunir les deux Sis, analyse Fabrice Riolacci. Il y a une économie financière mais les emplois en paient souvent les conséquences. Cela ne profite ni au personnel ni aux secours. »

Un constat de la CGT que ne partage pas le syndicat des officiers : « Nous souhaitons que les centres de secours soient réunis, affirme Antoine Andreani. On ne comprend pas pourquoi les différentes collectivités ont fusionné mais pas les services d'incendie et de secours. La logique l'impose... »

ANTOINE GIANNINI